

221C1732
FR0000120685-FS0566

9 juillet 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

NATIXIS
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 juillet 2021, la société anonyme BPCE (50, avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 8 juillet 2021, par suite d'acquisitions d'actions NATIXIS dans le cadre de l'offre publique qu'elle a mise en œuvre, les seuils de 90% du capital et des droits de vote de la société NATIXIS et détenir 2 847 988 426 actions NATIXIS¹ représentant autant de droits de vote, soit 90,18% du capital et des droits de vote de cette société².

¹ Compte non tenu de 2 461 581 actions autodétenues (soit 0,08% du capital) et en incluant 4 692 176 actions sous promesses croisées au titre de contrats de liquidité conclus avec les porteurs d'actions gratuites (cf. § 2.4 de la note d'information de l'initiateur, D&I 221C0803 du 15 avril 2021).

² Sur la base d'un capital composé de 3 157 958 331 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général